



Le port de plaisance de Port Camargue recrute sa-son Directrice-teur Général

Port Camargue est le premier port de plaisance d'Europe avec plus de 5000 postes d'amarrage et une zone technique qui accueille plus de 100 bateaux. Il est géré depuis 2002 par une Régie à autonomie financière et personnalité morale, créée par la Commune du Grau du Roi.

Le Conseil d'administration est présidé par M. Robert CRAUSTE, Maire de la Commune du Grau-du-Roi. Les membres délibèrent sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la Régie. Il est composé de 16 membres (9 élus municipaux et 7 représentants des usagers du port).

Le directeur général actuel est issu du corps des ingénieurs territoriaux, avec une longue expérience dans le secteur privé. Il est prévu qu'il fasse valoir ses droits à la retraite, à la fin de l'année 2020. Son remplacement peut s'envisager par voie statutaire (grade d'attaché hors classe, d'ingénieur hors classe ou de directeur territorial) ou contractuelle.

Port Camargue est un port engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'accueil des plaisanciers et du public avec l'obtention du label Qualité Plaisance 5* et la certification européenne Port Propre.

Tout en préservant un patrimoine architectural et environnemental ainsi qu'un cadre de vie exceptionnel, Port Camargue favorise l'émergence d'activités économiques en lien avec le nautisme où se mêlent activités professionnelles, sportives et de loisirs. Une tâche qui se fait en partenariat avec tous les usagers du port, afin d'anticiper et de s'adapter aux mutations sociétales et environnementales. L'innovation a toujours fait partie de l'ADN de Port Camargue, et de nombreuses solutions y ont été mises au point, et constituent aujourd'hui des exemples pour les autres ports de plaisance (gestion des déchets, collecte des eaux usées, économie d'eau, dragages mutualisés, mobilités douces, transition énergétique...).

Les compétences nécessaires à la direction du port nécessitent de concilier des problématiques d'aménagement, de développement économique, de nouveaux services, d'environnement et d'équilibre budgétaire de la Régie. L'animation et l'encadrement de l'équipe administrative et technique de la Régie, composée d'une cinquantaine d'agents, est au cœur de la fonction.

Le challenge attendu par M. Robert CRAUSTE, Maire du Grau du Roi et Président de la Régie autonome de Port Camargue repose sur une gestion concertée et démocratique, en partenariat avec toutes les composantes de la vie politique, sociale et économique du port.

Cadre de l'emploi

Le directeur général peut faire l'objet soit d'un détachement, soit d'un contrat à durée indéterminée au sein du personnel de la Régie. La Régie gère un service public industriel et commercial ; le directeur général est soumis au régime de la Convention collective des personnels des ports de plaisance et des accords d'entreprise de la Régie, comme tout son personnel.

Missions

Sous l'autorité du Maire-Président de Régie, dont il est le premier collaborateur, le directeur général aura pour mission de diriger, de coordonner et d'évaluer l'action de la Régie au service d'un développement équilibré, harmonieux et durable de Port Camargue.

Il veillera à la garantie des grands équilibres financiers, à la sécurité juridique, et au maintien d'un dialogue social de qualité interne, comme externe. Il doit être attentif à la qualité de vie au travail, mais aussi à l'efficacité des quatre services de la Régie (Administration, Technique, Manutention, Surveillance).

Il bâtira des relations de confiance avec les institutions régionales et locales, les organisations professionnelles, les élus locaux, les associations représentatives de usagers du port. Il s'appuiera sur ces relations pour faciliter l'émergence des projets, indispensable au développement durable de Port Camargue.

Il impulsera le développement de nouveaux services destinés aux plaisanciers et aux publics qui fréquentent le port, ainsi que de l'offre événementielle, du tourisme d'affaire et de l'accueil d'équipes sportives.

Profil

Le Maire-Président de Régie souhaite rencontrer des candidats disposant de solides compétences managériales acquises dans la gestion d'établissements publics industriels et commerciaux à vocation portuaire ou plus largement touristique. Doté de solides capacités rédactionnelles, il doit être rompu à la conduite de projet complexe, à la commande publique et au pilotage de ressources sous contrainte financière.

En tant qu'ordonnateur, il assure la responsabilité financière, civile et pénale de la Régie, ce qui nécessite des compétences certaines en matière de gestion, de fiscalité, de domanialité publique, de commande publique.

Doté d'une aptitude à fédérer et à manager des équipes, il doit avoir un sens de l'anticipation, de la hiérarchisation, une rigueur et un leadership qui permettent de mobiliser les agents et les partenaires à la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration.

Sa connaissance du monde maritime est indispensable, la plaisance mais également la maîtrise des réglementations techniques, juridiques des équipements portuaires, la connaissance des processus et circuits décisionnels de la gestion des ports (CLUP, conseil portuaire).

Le poste nécessite une grande disponibilité. La maîtrise de l'anglais et éventuellement d'une seconde langue est souhaitable pour assurer des relations avec des clientèles étrangères.

Rémunération et évolution : Directeur général de port de plaisance conformément à la nomenclature de la Convention collective des personnels des ports de plaisance.

Conditions de recrutement

Le poste est à pourvoir au 1^{er} trimestre 2021. Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un CV, sont à adresser par courrier avant le 12 décembre 2020 à :

Monsieur le Maire du Grau du Roi
Hôtel de ville, 1 place de la Libération
30240 – LE GRAU DU ROI